

LE PRESENT DU VERBE "ETRE" EN TSIGANE

By Jules Bloch

Le conjugaison normale du présent des verbes tsiganes est claire dans l'ensemble. En voici le paradigme (d'après Sampson, *Dial. of the Gypsies of Wales*. §385 sq.; Macalister, *Language of the Nawar or Zutt*, §87):

en Europe:	en Syrie:
kamav "i'aime";	nanam "j'apporte"
kames	nanék, nanay-
kamel	nanar
kamas	nanan
kamen	nanas
kamen	nanand

Au contraire, dans le verbe "être", non seulement les radicaux, mais les désinences diffèrent de l'Asie à l'Europe, et même dans les diverses parties de l'Europe (Miklosich, *Ueber die Mundarten*, XI, p. 49; Sampson, §432; Macalister, §116); voici les types principaux:

Syrie:	Roumanie:	Hongrie:
aštóm (i)	som	som
aštür (i)	san	sal
ašti, ašta	si	si
aštén	sam	sam
aštës	san	san
ašte	si	si:

Au roumain se rattachent le grec (avec i- initial *isom* etc.), le russe et le gallois; au hongrois, le transylvain, le finnois et l'allemand.

L'explication de ces formes, telle qu'elle a été proposée par Sampson, n'est pas exempte d'obscurité et d'arbitraire. En premier lieu, il l'a bien vu, *isom* ne peut dériver directement de skr. *asmi*, la conservation de la sifflante s'y oppose (cf. *ame* "nous"). Faut-il donc poser un verbe du type *asāmi*? Mais alors on attend les désinences du verbe normal; or *som* ne rappelle aucunement *kamav*. De plus les diverses désinences du 2e singulier, en particulier de hongrois *sal*, all. *hal*, restent inexplicées; in-

expliquée enfin l'opposition des voyelles au singulier et au pluriel, opposition nette en nuri, reconnaissable partiellement en européen.

Puisque les désinences des 2es personnes sont les plus compliquées — et Sampson renonce même à expliquer nuri *aštûr* — il convient de les examiner d'abord; peut-être fourniront-elles un résultat susceptible d'extension aux autres désinences.

Comme Sampson l'a reconnu, la forme de 2e personne commune au singulier et au pluriel, roumain *san*, grec *isan*, est de par son origine une 3e personne du pluriel: de même dans le verbe normal des dialectes européens, *kamen* 3e pl. a été étendu à la 2e pl. Il en résulte que la 3e pluriel actuelle *si*, grec *isi* est récente, et provient du singulier; il en sera question plus loin.

Le hongrois distingue 2 sg. *sal* de 2 pl. *san*; *san* étant, comme nous venons de voir, une 3e personne ancienne, il est facile de reconnaître dans *sal* l'ancienne 2e du pluriel passée au singulier, comme *san* a fait dans le groupe roumain: -**i**- représente ici la désinence sanskritique -**tha**, cf. *sovel* <*sapatha*>; on sait d'autre part que le représentant nuri de -**th**- est -**s**-; on a donc le droit de comparer directement, du moins pour la désinence, 2 pl. *aštêš*.

Reste à expliquer nuri *aštûr*, — en fait la seule forme qui soit réellement de deuxième personne du singulier, et dont l'isolement permet d'inférer l'ancienneté. Il ne peut être question ici de rappeler skr. *asi*, puisque dans ce cas le verbe "être" et le verbe normal devraient présenter la même désinence: or *nanék*, obscur du reste, et *nanay* - ne rappellent aucunement *aštûr*. Mais la 3e personne du verbe normal en -**ar**, issue de skr. -**ati**, nous avertit que -**r** final de *aštûr* peut représenter un -**t**- intervocalique. Des lors il apparaît que cette désinence doit renfermer une forme du pronom (*a*)**tu** "toi", qui n'a pas été reconnue ⁽¹⁾, parce que les formes pronominales enclitiques

⁽¹⁾ Au moment où j'écrivais ceci, j'oubliais - et j'avais tort d'oublier - que M. Turner avait deviné l'origine de la forme (BSOS, V p. 47). Je me félicite de la rencontre.

annexées aux verbes font normalement fonction de régime, v. Macalister, § 61: or - m - et - r peuvent représenter aussi bien *ama* et *atu* que **me* et **te*.

Ceci emporte une conséquence importante qu'il faut souligner avant d'aller plus loin. Si *nuri* -r est un pronom enclitique sujet, le mot sur lequel il s'appuie doit être, comme M. Macalister l'avait entrevu, un participe. Dès lors un trait caractéristique du *nuri* s'explique immédiatement: c'est l'opposition entre les voyelles désinencielles au singulier et au pluriel, qui représentent les désinences nominales, sing. -ō, pl. -e.

La troisième personne du pluriel, accommodée à la forme du verbe normal dans le dialecte noté par Pott (*steindi* comme *awendi* "ils viennent"), est chez Macalister la forme nominale sans verbe: ceci est conforme à la règle constante en indo-européen et en indo-aryen.

La contradiction entre 3 sg. -a et -ō- de *aštōm* *aštūr* doit s'expliquer par la position: -a est la désinence normale des noms étargis; *kajja* "non-tsigane" paraît s'opposer à européen *gajo*, comme hindu *ghorā* "cheval" à gujarati *ghoro*; mais lep luriel, qui est semblable (nuri *kajje*, eur. *gaje*) tandis que h. *ghore*, guj. *ghorā* différent, montre que l'opposition n'est pas de même sorte. Il doit s'agir d'une variation intérieure au *nuri*: -ō- est sans doute le traitement en position protégée; c'est ainsi qu'au présent on a *nanda kajjan* "il amena les gens", mais *nandōs-san* "il les amena", et bien entendu *nandōm* "j'ai amené" (Macalister, §92-93).

Une difficulté plus sérieuse réside dans la forme du thème: *aṣṭa* ne peut être un participe normal. Le participe normal se termine en *nuri* par -r-, en Europe par -l-, issus de skr. -(i)ta-; ex. *nuri kéra*, eur. *xalô* (*khādita-*); n. *gara*, eur. *gilo* (*gata-*); -t- se rencontre dans les groupes: n. *sita*, eur. *sutō* (*supta-*); n. *vēṣt-* doublet de *vēš*, part. eur. *beštō* (*upavista-*). Or *as-* n'a

pas de participe ancien (*hrōmi* "j'ai été" semble contenir **bhūta-**, cf. *ōozō* "je suis, serai"); d'autre part, si pkr. **acch-**, tsig. eur. **ac-** a bien laissé une trace dans l'optatif nuri **hōcam** (sur ce point voir J. Gypsy Lore Soc., XI. p. 32), il n'y vit pas de façon indépendante, et du reste ce verbe non plus n'a pas de participe ancien; on attendrait une forme secondaire, comparable à europ *acilō*. Avons-nous dans **a-śt-a** une forme syncopée de *sth(i)ta-*, comparable (mais à l'inverse) à celle [(da) *tta-*] contenue dans *tōmi* "j'ai donné"? Dans ce cas **a-śt-a** serait à *śtir-ar* "il se lève" (cf. skr. *uttīṣṭhati* ou pkr. *citthai?*) comme **a-tr-a** "il fut, parut" où *sthita-est* conservé, à *tir-* "mettre", cf. encore *ta-taw* "mettre, placer (*sthāp-*), tan "lit", eur. *than* "place, maison".

Du reste la difficulté est exactement la même pour eur. **sō**; or il semble qu'on puisse poser **so: aśtā=si: aśti**. Les termes de la correspondance ne sont pas limpides, mais l'existence même d'une corrélation est rassurante, et nous pouvons conclure que **aśt-** et éventuellement **s-**, quelle qu'en soit la formation, se comportent comme des thèmes de participe.

* * * * *

Il doit en effet y avoir un participe également à la base du verbe "être" européen. Une indication s'en trouve déjà dans le fait qu'il a conservé dans l'ancienne 2 pl. **sal** la désinence skr. **-tha** disparue dans les verbes normaux; j'ai déjà indiqué (J. Gypsy Lore Soc., VII, p. 113) que la cause de cette disparition avait dû être la rencontre de -*l*- issu de **-th-** avec -*l*- issu de **-t-**, donc la double valeur de 3e sg. et de 2e pl. d'une forme comme *kamel*; si dans le verbe "être" la 3e sg. était une forme nominale pure, l'amphibologie n'existe pas et 2e pl. **sal** pouvait subsister.

En second lieu, si **sal** et **san** sont des formes primitivement plurielles, on retrouve dans l'opposition de 1 sg. **som** d'une part, et de l'autre pl. 1 **sam**, 2 **sal**, 3 **san** une opposition vocalique comparable à celle du nuri.

Il y a ici une nouvelle difficulté qu'il faut signaler, mais qui ne paraît pas insurmontable: 1 sg. **so-m** donne la forme attendue,

mais **sa** n'est pas le pluriel normal de cette forme: le pluriel en -a des noms élargis en -o n'est pas inconnu de l'indo-aryen, et se trouve p. ex. en sindhi, mais il est exclusif du pluriel en -e (sauf archaïsme comme le relatif **je**, pluriel de **jo**). En tsigane d'Europe, -a est la désinence plurielle des noms non élargis: **phral** "frère", pl. **phrala**. On aurait donc ici, à côté de **so**, le pluriel d'un singulier **s-**. Cette forme étonne au premier abord; mais elle doit sans doute se ranger avec les participes dont j'ai montré ailleurs (Bull. Soc. Ling. XXXIII p. 61 sqq.) l'abondance dans les parlers du Nord-Ouest de l'Inde, et qui ont été créés par utilisation d'un ancien **äs** provenant de skr. **asit**. De cette forme le tsigane d'Europe a par ailleurs tiré une particule indéclinable servant à former le présent (ibid. p. 59 sq.); c'est sans doute la même qu'on retrouve dans le présent composé du nuri **nandō-s-** cité plus haut, où l'on ne voit pas pourquoi **-s-** serait un pronom oblique.

Qu'en tsigane d'Europe ce participe ait pris le sens présent, n'est pas pour étonner; cf. kśm. **chu**, torwali, maiyā **thu** etc, (ibid. 62 sq.)

Donc ni la forme ni le sens ne s'opposent à ce qu'on voie dans l'opposition **so-**; **sa-** l'opposition de formes nominales du singulier et du pluriel.

Cette interprétation permet d'abord d'écartier une objection possible à l'interprétation ci-dessus proposée de **sal**: cette forme n'est attestée que comme appartenant au singulier; ne pourrait-on y chercher le pronom **tu**, reconnu dans la 2e sg. du nuri? Cette explication, admissible en ce qui concerne la consonne (cf. 3 sg. **əl** du skr. **-ati**), ne rendrait pas compte de l'identité de la voyelle avec celle des formes plurielles.

A vrai dire si les formes sont claires, leur histoire se devine mal. Pourquoi la 2e sg. ancienne a-t-elle disparu au profit de la 2e pl. **sal** (ou **sān**, elle-même ancienne 3e pl.)? A-t-il existé à une époque comparativement récente une forme ***so-l** (**so+tu**) éliminée

au profit de **sal** presque homonyme ? ou une forme **so-s** (**so+asi**) qui gênait comme d'aspect prétérit? La syntaxe en tout cas n'y poussait pas : le tsigane d'Europe distingue encore bien **tu** "toi" de **tume** "vous", pluriel réel, comme l'asiatique distingue **atū** de **atme**.

* * * * *

Quoiqu'il en soit, il semble qu'à la deuxième personne le participe s'accompagne d'une désinence verbale au pluriel, et, en Asie au moins, pronomiale au singulier. Les premières personnes contiennent-elles des pronoms ou des désinences verbales?

Le singulier est ambigu : **-m** peut s'expliquer par **me** ou par **asmi**. La formation avec **asmi** se trouve ailleurs : le kašmiri **a** masc. **chu-s**, fém. **chē-s** "je suis", en regard de **gupa** "je cache"; dans cette langue "moi" se dit **boh**, oblique **me**; donc **s** ne peut être que **asmi**, ce qui est d'accord avec la phonétique locale, cf. **asi** <skr. **asme**. C'est aussi le cas pour le shina (ma) **hanus**, f. **hanis** "(je) suis", en regard de **hanu**, **hani** "il, elle est"; cf. le pluriel **hane s** "nous sommes" où **s** provient de skr. **smah** d'après l'explication que je dois à M. Turner. Avec le même aspect phonétique qu'en tsigane, il semble qu'on reconnaisse **asmi** dans le dialecte pašai de Laurowan (Morgenstierne, Report..., p. 93), **hang-ām** "je bats", en regard de **hangā** "il bat", **hang-i-ām** "je te bats", cf. **hanam-i** "je te battraï". Quant à bengali **-ām** du prétérit, S. K. Chatterji, Origin and dev., p. 977, n'a pu y apporter la clarté.

Si l'hypothèse indiquée plus haut d'un ***sos** 2 sg. perdu était admise, on choisirait pour la le sg. **so+pkr. ahmi**; mais c'est un faible appui qu'une hypothèse pour choisir entre deux hypothèses.

Le pluriel européen nous laisse dans le même embarras : **sa-m** peut contenir également bien **pkr. mha** ou **amhe**; peut-être l'absence de trace de voyelle finale serait-elle une indication contre le pronom. Le **nuri** n'est d'aucun secours, d'autant que la désinence

du verbe "être" est ici celle du verbe normal: ce qui permet en tout cas d'écartier l'idée qu'on aurait dans *aštēn* affaire à *skr nah*; du reste *nah* n'est pas un nominatif; et enfin le *nuri* pas plus que le *tsigane* dans l'ensemble n'ont gardé de trace de cette forme (M. Morgenstierne croit la reconnaître dans l'unique dialecte *pashai* de *Nilam*, Report..., p. 91).

À la 3^e personne, nous avons vu que le *nuri* a des formes nominales pures. Le *tsigane* d'Europe *si* provient peut-être de *asti* comme l'enseigne Sampson; à vrai dire la présence au *Suket* (G. Bailey, Ling. Studies.....p. 208) de *asi* indéclinable à côté de *ni athi* indéclinable permet d'entrevoir que la question n'est pas simple. On peut rappeler qu'au *Punjab* *si* primitivement réservé au préterit fém. sing. s'est, sous l'influence de *i* "est" commun aux deux genres, étendu au masculin, et même au pluriel, ainsi que m'en informe M. Siddheswar Varma. En tout cas le passage du singulier au pluriel, et en ce qui concerne *all. hin* le passage inverse, ne font pas difficulté (sur ces points, indications de M. Woolner, J. G. L. S.³ III p. 181, 183).

Il faut dire un mot de *sen* coexistant avec *sūn* en finnois, et unique en gallois. Faut-il y voir la continuation de *santi* (cf. eur. *ivend*<*skr. hemantī*)? Possible à la rigueur, un tel archaïsme étonne dans ces dialectes. Il paraît plus sûr d'y voir une adaptation de *san* au verbe normal, du type *kamen*.

* * * * *

Tout n'est donc pas clair dans le verbe "être" du *tsigane*. Mais il semble que le *nuri* fournit la clef des principales difficultés, en laissant apparaître un participe à la base du paradigme. La même formation est, comme on a vu, fréquente dans l'Indoukouch, où le participe se rencontre même à l'état nu, et avec le sens présent, contrairement à l'usage de l'Inde propre. Ce qui est curieux, c'est le mélange des désinences pronominales et verbales, sûr aux deuxièmes personnes en Asie, possible ailleurs,

Le schème est celui-ci:

	Europe	Asie
3 sg.	asti?	Participe seul
3 pl.	(Participe+désinence du verbe normal)	Participe seul
2 sg.	(perdue)	Participe+tu
2 pl.	Participe+ -tha	Participe+ -tha
1 sg.	Participe+ahmi plutôt que me?	Participe+ahmi ou me
1 pl.	Participe+mha plutôt que ahme	Participe+ désinence du verbe normal

On peut se demander si ce système composite n'est pas issu d'un état comparable à celui du kašmiri qui a à la 1e sg. **asmi** affixé, et à la 2e pl. **-tha**: **chiwa**, f. **chewa** comme **gupiw** "vous cachez"; la 2e sing. aussi a été adaptée au verbe normal: **chukh** comme **gupakh**). Dans ce cas il est concevable que l'ambiguïté de **-m** à la 1e personne du singulier ait pu servir de point de départ à l'affixation de formes pronominales à la 1e du pluriel et à la 2e du singulier.